

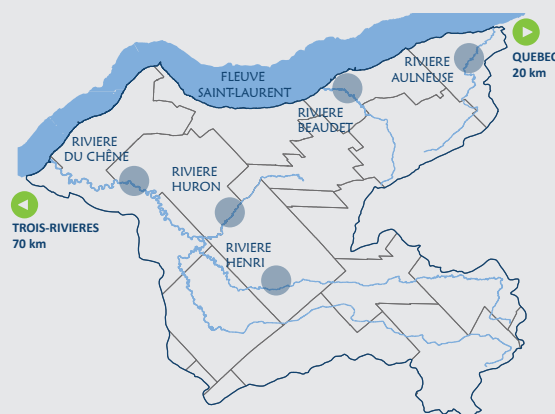
— LA ZONE DU CHÊNE

Les caractéristiques de la zone du Chêne

La zone du Chêne est un territoire agroforestier en grande partie en domaine privé. Le territoire se caractérise également par une quasi-absence de lacs et la présence de nombreux milieux humides.

Les principales rivières

- Rivière du Chêne
- Rivière Aulneuse
- Rivière Beaudet (Bourret)



Le  L'OBV du Chêne en chiffres !

1182 km² Superficie du territoire de l'OBV

Répartie sur : 3 MRC

20 Municipalités

— L'OFFRE DE SERVICES

Une nouveauté !

Que vous oeuvrez au sein d'un milieu municipal, agricole, forestier ou que vous soyez citoyen riverain ou représentant d'un organisme, l'OBV du Chêne offre des services qui peuvent vous aider à améliorer et protéger la qualité de l'eau sur votre territoire.

Gestion de l'eau et des milieux naturels

- Suivi de la qualité de l'eau
- Délimitation et caractérisation des milieux naturels (ex. : valeur écologique, inventaire de milieux humides)
- Élaboration d'un plan de gestion des milieux naturels
- Conception d'un plan d'aménagement ou de revégétalisation des rives
- Délimitation de la ligne naturelle des hautes eaux
- Gestion des espèces exotiques envahissantes

Gestion de projet

- Aide pour la réalisation de demandes de subvention et de montage financier
- Élaboration d'appel d'offres
- Support dans la réalisation de projets (ex. : production d'outils de gestion, de rapports)
- Préparation de demandes de certificat d'autorisation
- Accompagnements dans : l'application de politiques et de règlements, la réalisation de projets de compensation, la résolution de conflits d'usage en lien avec l'eau

Activités de sensibilisation

- Réalisation d'outils de sensibilisation (ex. : panneaux, dépliants, guides, etc.)
- Organisation de conférences et formations
- Mise en place d'activités de sensibilisation sur l'eau et les milieux naturels
- Animation de table de concertation
- Animation dans les écoles

 **OBV** du Chêne
Organisme de bassins versants
DE LA ZONE DU CHÊNE
6375, rue Garneau
Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0
Téléphone : 418-926-3407 poste 201
Courriel : info@obvduchene.org
Site Internet : www.obvduchene.org



— À PROPOS DE L'OBV DU CHÊNE

Qui sommes nous ?

L'organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) est un organisme à but non lucratif créé en 2007. Il est l'un des 40 OBV reconnus par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

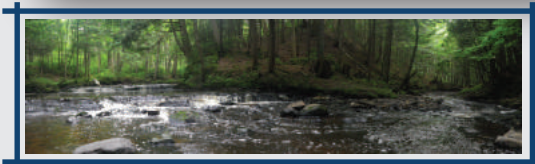
Notre mission

L'OBV du Chêne a pour mission de veiller à la qualité de l'eau et des écosystèmes de concert avec la communauté de la zone du Chêne.

Le L'historique de l'OBV du Chêne

L'organisme a fait ses débuts en 2007 sous le nom de Comité de bassin versant de la rivière du Chêne (CDUC) à la suite d'une initiative locale de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de la municipalité régionale de comté de Lotbinière (MRC de Lotbinière).

En 2009, le CDUC a accepté l'offre du MDDELCC de prendre en charge la zone de gestion intégrée du Chêne et est devenu l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne. Le territoire s'est agrandi en passant de 800 km² à 1182 km².



Rivière aux Cèdres

QU'EST CE QUE LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU (PDE) ?

1 OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

Le plan directeur de l'eau est un outil de gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant pour les usagers et les gestionnaires de l'eau.

2 VUE D'ENSEMBLE

Le plan directeur de l'eau dresse un portrait du territoire duquel sont ressorties des problématiques majeures en lien avec la qualité de l'eau et des écosystèmes de son territoire.

3 DES SOLUTIONS CONCRÈTES

Des enjeux ont ensuite été identifiés desquels découlent des orientations et des objectifs qui ont permis de mettre sur pied un plan d'action. Ce dernier propose des solutions concrètes en matière de gestion, de protection, de restauration et de mise en valeur de la ressource en eau.

Le  Pour aller plus loin !

Le plan directeur de l'eau est disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.obvduchene.org

Allez le consulter !



Enjeux A QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

A.1 Réduire les rejets ponctuels influant sur la qualité de l'eau

- A.1.1 Instaurer une gestion régionale des eaux usées pour les résidences isolées
- A.1.2 Diminuer la pollution ponctuelle en milieu urbain
- A.1.3 Diminuer la pollution ponctuelle en milieu agricole
- A.1.4 Améliorer les connaissances sur les rejets des eaux usées des Industries, Commerces et Institutions et des dépôts à neige, des lieux d'enfouissement techniques et des terrains contaminés

A.2 Diminuer l'apport de pesticides dans les cours d'eau

- A.2.1 Dresser un portrait de l'utilisation de pesticides et encourager la réduction des quantités de pesticides utilisées

A.3 Assurer le respect de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables

- A.3.1 Dresser le portrait de la qualité des bandes riveraines
- A.3.2 Maintenir et améliorer les bandes riveraines

A.4 Réduire les charges de matières en suspension (MES) dans les eaux de surface

- A.4.1 Augmenter la rétention des particules de sols en milieu agricole
- A.4.2 Évaluer l'impact des industries forestières et minérales sur l'apport en MES
- A.4.3 Diminuer l'impact de l'entretien du réseau routier municipal sur l'apport en MES

A.5 Assurer un suivi de la qualité de l'eau

- A.5.1 Suivre la qualité de l'eau de surface
- A.5.2 Développer un suivi de la qualité de l'eau souterraine

Enjeux B PROTECTION DES MILIEUX NATURELS

B.1 Connaître et valoriser les milieux naturels

- B.1.1 Dresser un portrait des milieux naturels
- B.1.2 Protéger et mettre en valeur des milieux naturels d'intérêt

B.2 Mettre en valeur l'habitat aquatique et les espèces associées

- B.2.1 Mettre en valeur l'habitat des espèces sportives
- B.2.2 Protéger les espèces menacées vulnérables
- B.2.3 Lutter contre la prolifération des espèces exotiques envahissantes



Lis du Canada



Achigan

Enjeux C CULTURALITÉ

C.1 Promouvoir les activités récréotouristiques reliées à l'eau et aux milieux naturels

- C.1.1 Promouvoir l'accessibilité aux plans d'eau et aux milieux naturels
- C.1.2 Promouvoir les activités en lien avec les espèces sportives et leurs habitats

C.2 Sensibiliser la communauté à l'égard de la ressource en eau

- C.2.1 Promouvoir les partenariats en matière de gestion de l'eau
- C.2.2 Promouvoir les actions en lien avec la protection et la mise en valeur de l'eau
- C.2.3 Sensibiliser la communauté aux problématiques environnementales liées à l'eau



Fête de la pêche